91-02291/

National Office
110 O'Connor Street, 9th Floor
Box 1541, Station B
Ottawa, Ontario
K1P 5R5
(613) 992-4975
Fax: (613) 992-1715

Eastern Regional Office
2021 Union Avenue
Suite 875
Montreal, Quebec
H3A 2S9
(514) 283-3123
Fax: (514) 283-3048

Western Regional Office
220-4th Avenue S.E., Room 270
Box 1390, Station M
Calgary, Alberta
T2P 2L6
(403) 292-6668
Fax: (403) 292-6673

The following were members of the Canadian Advisory Council on the Status of Women at the time of publication (December 1990)

Glenda P. Simms
President
Ottawa, Ontario

Sylvia Farrant
Vice-President
Calgary, Alberta

Ginette Busque
Vice-President
Montreal, Quebec

Eileen Best
Cardigan, P.E.I.

Alice Brown
Kathyrn, Alberta

Pat Duncan
Whitehorse, Yukon

Penny Fancy
Saskatoon, Sask.

Kenneth Fisher
Ottawa, Ontario

Dyanne B. Gibson
Toronto, Ontario

Thorine E. Goodall
Prince George, B.C.

Lyse Hubert-Bennett
Roxboro, Quebec

Lynne Kennedy
Vancouver, B.C.

Lorraine Leduc
Baie-Comeau, Quebec

Norma Logan
Saint John, N.B.

Thérèse Martin
Edmundston, N.B.

Micheline Pépin
Hull, Quebec

Jane Pepino
Toronto, Ontario

Marie Daurice Perron
Hodgson, Manitoba

Agnes Richard
Gander, Newfoundland

Joyce Robart
Halifax, Nova Scotia

Researching For Equality: THE CACSW 1990-93 RESEARCH ACTION PLAN

December 1990

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Available free of charge from the
Canadian Advisory Council on the Status of Women
Box 1541, Station B
Ottawa, Ontario K1P 5R5
by quoting No. 90-G-172
(The Council reserves the right to limit quantities)

© Canadian Advisory Council on the Status of Women 1990

Canadian Cataloguing in Publication Data

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Researching for equality : the CACSW 1990-93 research action plan

Text in English and French with French text on inverted pages.
Title on added t.p.: Objectif égalité.
ISBN 0-662-57932-1
DSS cat. no. LW31-33/1990

1. Women — Canada — Social Conditions. 2. Women — Canada — Economic conditions. 3. Women — Legal status, laws, etc. — Canada. 4. Canadian Advisory Council on the Status of Women. I. Title. II. Title: The CACSW 1990-1993 research action plan. III. Title: Objectif égalité.

HQ1233.C32 1990 305.4'0971 C91-098502-2E

Table of Contents

President's Message	4
Introduction	6
A Research Plan for the 1990s	9
Social Development Committee	10
Economic Development Committee	13
Legal Status Committee	16
Appendix A	19
Appendix B	21

President's Message

As President of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, it gives me great pleasure to present the Council's research plan. I invite you to participate in my vision of the Council for the 1990s.

New sources of ideas and energy are essential if the women of Canada are to continue to vitalize the women's movement and women's institutions. We must bridge the past and the future by confronting the present together, and by forging ties among all women in Canada. The Council is working to strengthen established ties as well as create new ones with the women we serve.

It is a new decade, on the threshold of a new century, and Canada is still a young and changing country. All women have an obligation to help shape the future for ourselves, our children, and grandchildren.

To do this, the women of Canada must step up the work of expanding the traditional view of feminism, and look beyond the fight for equality between white women and men in Canada. We must build diverse and new relationships founded on mutual respect. We must build a new relationship with our environment. Feminism constantly renews and redefines itself, and our present emerging feminist perspective emanates from a newly expanded world view, one that embraces environmentalism, anti-racism, and the eradication of all forms of exploitation.

Feminists represent the values that bind rather than divide, that nurture rather than fracture. The feminist movement must, of necessity, be inclusive, it must build bridges between women and their communities as well as bridges among all women, both in Canada and around the world. It must recognize that communities are made up of women and men, who can work together for positive change. Discrimination of any kind, including discrimination based on sex, race, disability, and sexual orientation, is unacceptable. The ties between ourselves and our environment are not severable. It is the unifying force of feminism that consolidates rather than fragments ourselves as individuals and societies.

The future also demands that women be both ambitious and idealistic. Agnes Macphail, Canada's first female member of Parliament, once said:

> It is well for us at times to be idealists. Not to be scoffers and doubters; not to be cynical, but to believe that all the people of the world, regardless of colour, regardless of the country in which they live, are fine people, and if we treat them as though they are, they will treat us in the same spirit. It is well for us sometimes to go to the hilltops, and when we do as individuals and in great moments as nations, we see a fairer world. The fairer world is no dream; it can be made a reality if each of us takes the matter seriously and works toward that end.

Together, let us begin to talk about a journey towards a new consciousness, for both women and men. Growth in consciousness is difficult, often painful. But if the women's movement and society in general are to grow beyond our divisiveness, our alienation from ourselves, each other and our very environment, nothing short of a revolution of consciousness is needed. This revolution begins in the hearts and minds of individuals united for a common cause.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women is firmly committed to a fairer world for all women in Canada. As the Council fulfills its mandate to advise the government and inform the public, it will strive to represent, as fully as possible, the concerns of all women in Canada. For if we work together, we may yet find ourselves moving, as a nation, toward a better future. So I call upon you to join us; let us build sturdy bridges to that future.

Glenda P. Simms
President

December 1990

Introduction

The work of the Canadian Advisory Council on the Status of Women (CACSW) will be guided by this research plan, which outlines the Council's research agenda from April 1, 1990 to March 31, 1993.

The CACSW was created in May 1973 on the recommendation of the Royal Commission on the Status of Women in Canada. Although funded by the federal government, the Council functions as an independent organization with the right to publish without ministerial approval. The Council's mandate is to advise the government and inform the public on matters of interest and concern to women. Its role is to represent as fully as possible the concerns, values, and aspirations of all women in Canada.

This research plan is designed to help the Council fulfill both its mandate and its role. Over the past seventeen years, the Council has undertaken and published a large informative body of research on a variety of issues affecting women in Canada. This research is the basis of Council recommendations to the federal government. The Council distributes its books, background papers, briefs, and fact sheets to libraries, universities, women's organizations, government officials and other policy-makers, and individuals who use them as educational and information tools. The Council maintains contact with a broad range of women's organizations through its symposia, newsletters, members' participation in consultations and meetings, and the President's and Vice-Presidents' tours within Canada.

The Council's challenge for the 1990s is to increase its outreach to those individuals and organizations which are not fully aware of the work of the Council and to make its work relevant to their needs. In the course of this task, the Council will face new issues.

The 1970 report of the Royal Commission on the Status of Women was truly forward-looking when it stated:

> But in a rapidly changing society, new needs will arise, action that is appropriate today may become obsolete, new approaches may be needed . . .

Canada has been moving from a theoretical understanding of multiculturalism to dealing with the political reality. Canadian society has changed rapidly; today, it has a different complexion than in 1970. Racial, ethnic, linguistic, and religious groups, which do not identify with either the English- or French-Canadian cultures, have increased rapidly. One important facet of this reality is that women constitute the majority of the individuals within these groups. Despite certain disadvantages which all women share, women's experiences vary widely and some groups of women face additional types of oppression. These women are not only subject to discrimination based on their gender, but to double and triple discrimination. Aboriginal women, rural women, women with disabilities, young women, elderly women, poor women, and lesbians, are developing a strong sense of their right to justice and equality. Many have gained more confidence; some are increasingly assertive, and are becoming an integral and vocal part of the women's movement. However, for some groups, the struggle is particularly difficult and they are making little progress in a society which strongly resists change. The Council is aware that it must respond to the unique needs of all these women if it is to represent fully the women of Canada.

This research plan identifies a number of the issues which will continue to shape the lives of women in Canada; some of them affect all women at various times

in their lives, while others affect certain groups or communities of women. The Council has listened to the voices of women from across the country whose intelligence, experience, and activism have inspired us. They, like generations of women before them, continue to struggle for a fairer world not only on their own behalf, but also in the interest of creating a society in which all members are represented, listened to, and respected.

Yet there is much to be done. Despite the activism of individuals and organizations, women's lives are still characterized by inequality. Discrimination permeates all aspects of the labour market — clerical and restaurant work, manufacturing, the service industry, and the professions. The division of unpaid labour in most families usually draws far more on the energies of women than of men. Households are too often settings in which emotional and physical violence are inflicted upon their most powerless members — almost invariably women and children and the elderly. More subtly, but no less potently, inequality is internalized in too many women's lowered self-esteem and characterized by voicelessness. Schools and universities, workplaces, political settings, and social institutions all incorporate standards which are set by men and based on assumptions of men's dominance and of women's acquiescence.

Because our society defines men's experience as normative, most women experience a "reality gap" in their lives, that is, an incongruity between their needs, and the programs and services that are available to meet those needs. Women are the primary caregivers in our society; this heavy and unfair burden results from the role that continues to be assigned to them. Consequently, many programs and services do not adequately support women in their caregiving work, the inequality of women's responsibility is not addressed, and their unpaid work is taken for granted. As well, research tells us that both workplaces and households place rigid demands and inflexible timetables on women, creating physical strain and emotional exhaustion, as women attempt to juggle endless tasks and responsibilities. Greater efforts must be directed to redress the imbalances created by the many roles that women play.

The economic price of women's inequality is high. Women's salaries are significantly lower than those of men; as well, women continue to be seen as secondary earners whose wages merely supplement the earnings of the primary breadwinners. Yet, it is clear that the needs of the Canadian economy and the needs of women mesh increasingly. The economy will never again function without the paid work of women, who now comprise almost half the labour force. Women's paid work — poorly-paid and well-paid, service and blue-collar work, professional and managerial work — is an integral part of the economy and is essential to its growth. However, significant barriers to women's economic independence and advancement persist. Unemployment rates are higher for women than they are for men. Most women's jobs are still at the lowest-paid levels; many are temporary, part-time, and unskilled. Full-time jobs are simply unavailable to many women who need them. Entrepreneurship offers a promising direction for some women; yet its economic rewards are often meagre. Lack of economic recognition for work done in the home, inadequate child care, cutbacks in unemployment insurance, insufficient pensions for the elderly, a disproportionate tax burden, the costly results of divorce, and undelivered support

payments are only a few of the factors perpetuating women's low incomes and, in all too many cases, their poverty.

To counter the unequally high incidence of poverty and the stress of role overload for women, the implementation of policies and programs such as employment equity and pay equity is essential. There must also be a demonstrated and thoroughgoing commitment to the integration of women's perspectives by institutions, be they families, schools, workplaces, political parties, or governments. The traditional concepts of "truth" and "knowledge" that permeate our current social structures have, to a large extent, ignored women's experiences, values, and perceptions. In the process of making social change, women are attempting to reshape their societies based on their own awareness and experiences. It is becoming increasingly clear that the empowerment of women is a subtle and complex issue, defying easy answers and strategies for action. However, if women's values are respected and women participate in decision-making and share power equally, the transition to a fairer world is inevitable.

The Council applauds the hard-won gains that women have made in their struggle for economic, legal, and social equality. Women have demonstrated political will throughout the twentieth century, from the early suffragette movement to the fight for equality guarantees in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. Gradually, and with great persistence and skill, women are changing society. Individually and through collective action, they have challenged outdated laws and inadequate services and have been moderately successful in modifying them to better reflect the realities of their lives. Women have sought changes to a number of discriminatory practices in the workplace, such as lack of access to non-traditional jobs, to training, and to promotions. They have uncovered and, more importantly, "named" violence against women, wife battering, rape, incest, and sexual harassment. And they have talked openly about racism and the double and triple oppression of some groups of women including Aboriginal women, immigrant women, lesbians, racial and ethnic minority women, and women with disabilities.

The Council continues to be vigilant and to monitor issues affecting women's lives, including child care, abortion, the federal budget's impact on women, the *Divorce Act*, women's incomes, and women's constitutional rights. The Council, with its unique mandate to give voice to women's experiences and needs, will continue to investigate the reality of women's lives as women perceive and experience it. Council research will continue to analyse and propose solutions to issues affecting women. The Council will enhance its ability to represent the concerns of all women in Canada and to communicate these issues to appropriate policy-makers and the public. Only when women's voices are heard, only when they participate in decision-making, and only when their ideas and analyses are acted upon, will Canadian policies reflect and serve the needs of women and their families.

As the Council moves into the challenging 1990s, it will keep its finger on the pulse of the changed and changing Canadian society. It will reach out, listen to women's many different voices, and build bridges to the future. Together with the women of Canada, the Council will work to a fairer society by the year 2000, one that is inclusive, respectful of differences, and fiercely proud of its commitment to real equality.

A Research Plan for the 1990s

Women's hopes for improved status, roles, and self-perceptions necessitate changes to the social, legal, and economic fabric of our society. Women's political activism over the course of the contemporary women's movement has emphasized one or another of these three issue areas at different times. In the early years, the focus was on social issues. Currently, the complexity of our lives and recognition of the clear interconnectedness of the three areas have caused women to consider the legal, economic, and political implications of social analyses.

The structure of this 1990-93 research plan reflects these three broad areas within which the Council's proposed research issues are grouped. Council members sit on one of three committees: Social Development, Legal Status, and Economic Development. Together, the members represent the regional, linguistic, and multicultural diversity of Canada and bring to the research agenda the ideas and needs of women in their regions. The issues are wide in scope and address many of the concerns of the 1990s. These include housing, families and family responsibilities, taxation, pensions and income security, the Charter and constitutional guarantees, divorce and family law, violence, and discrimination in the criminal justice system.

The usual process for determining the concerns and issues to be studied by the CACSW has been through meetings and consultations with women's organizations and individual women by Council members in their communities, the Vice-Presidents in their regions and communities, and the President as she travels across the country and meets a wide variety of women. To broaden its base and be as fully representative as possible of all women, the Council will make every effort to enhance its communication with the wide range of women's groups. As well, research which focuses on the experiences of specific groups of women will be undertaken only after consultation with representatives of those groups in the early stages. Specifically, when defining the scope of the studies or papers, the Council committees will incorporate these voices and perspectives in the very formulation of the research project.

The 1990-93 research plan is a list of some of the broad research topics to be undertaken by the CACSW and is an integral part of its overall activities. Every aspect of the Council's operation will strive to represent the multifaceted realities of all women in Canada.

The Council will continue to listen to, record, and make known the social realities affecting the women of Canada; concrete recommendations leading to beneficial change will be formulated and promoted. With this research plan guiding its work into the early 1990s, the Council will document the experiences of racism, sexism, and discrimination of underrepresented groups of women. We will analyse the changing face and needs of families in Canada and study the special needs of women at home. Women's health-care needs as well as their access to, and place in, athletics and sports will be explored. We will investigate the impact on women of housing costs and shortages, and of the terrible reality of homelessness. In addition, the educational and job skills needs of women will be explored.

Multiculturalism: Sharing our Experience: A Book of Letters by Racial and Ethnic Minority Women
Certain groups of women are often underrepresented in Canadian life; as a result, their voices are not heard. The Council will be preparing a collection of letters of personal accounts and life stories of racial minority, ethnic, immigrant, and Aboriginal women. The difficulties and pleasures of living and working in this country will be documented, the diversity of Canadian society will be expressed and celebrated, and the associated problems explored. Personal experiences with racism, sexism, and discrimination in the paid labour force and in home life will be described.

Families in the 1990s
The vast majority of families do not conform to the traditional, idealized model of a family with a father in the paid labour force and a mother at home. Enlightened opinion no longer refers to "the family" but rather to "families", because of the diverse family types in Canada. Families are changing in composition; households comprise varieties of relationships, including single-parent and lesbian families. Canada's multicultural composition enhances our appreciation of different family forms, including extended families, whose needs must be recognized and respected.

Legal, economic, and social arrangements among partners are altering; so are the ways that generations relate in the household and in the community. Public discussions of the importance placed on families as well as analyses of demographic trends offer new perspectives. In addition, government policies influence, and sometimes even define, the configuration of families.

Because women's family situations affect their status in all realms, the Council identifies and reacts to government measures which have policy implications for families. The Council will consider the strength and fragility of families, examine how the forces of change in the twentieth century have affected family forms, and evaluate how variety and heterogeneity have influenced the dominant traditional "ideal" in Canada.

Women at Home
All women do unpaid work in the home. Far from being a homogeneous group, women at home constitute a drastically changing category. The full-time, long-term mother/wife is now a minority. Women at home increasingly include mothers temporarily out of the labour force raising children, single parents who lack labour market qualifications or are otherwise unable to do paid work, and older women whose children have grown and left home and who live alone, as well as women with jobs and careers who also do

unpaid work at home. The Council's study will target women at home whose life-work is valuable but mostly uncompensated.

The working conditions of women at home reflect the social expectations of women as unpaid caregivers and service-providers. The feelings and roles of women who do not work on a paid basis will be compared with those who do. Exploring the realities of widowhood will also highlight the predicaments of women whose homemaking activities have not been compensated.

Health and Women's Well-Being

Well-being encompasses social, emotional, economic, and environmental well-being as well as physical health; these areas interconnect both in the "curing" and the "caring" aspects of health. Building on the 1989 Council symposium on this subject, the Council will examine the links among these areas.

Well-being requires a sense of personal power, of being in control. Holistic medical approaches to physical and emotional health have been incorporated into women's efforts. Awareness of the body, of the joy of movement — in exercise, dance, athletic activity — is an element of well-being. Woman-centred models of prevention and healing, including sexual assault centres, health education centres, and the models offered by midwives, women healers and counsellors, all suggest possibilities for healthier individuals and environments. Freedom from physical violence and from pervasive fear are clearly a requisite for well-being.

The Council will study policies and programs designed for women. It will investigate who, in fact, defines our well-being and how the different cultural constituencies among women in Canada define it. The Council will explore how women can exercise more control over our own well-being, as well as the impact of the AIDS crisis on women who have the disease or who act as caregivers and what can be done to assist them. In addition, the Council will investigate well-being in the face of double and triple disadvantage.

Housing

In 1987, Council research revealed that women who are heads of households spend a disproportionate part of their incomes on housing, which is often inadequate and in locations with poor access to transportation, child care, recreation, and health and social services. Racism and discrimination compound the effects of inadequate housing; groups with special needs are often ignored, including women with disabilities, former psychiatric patients, the elderly, and women fleeing battering situations. The Council's research will explore the full range of housing problems experienced by women, including the effects of poor quality housing and inordinately high rent or mortgage payments.

While housing is a problem for many women, for some it is a luxury quite beyond them. The plight of the "bag lady" is a haunting spectre, illustrating vividly the pathos of homelessness. However, the ranks of the homeless include other women, such as single mothers, former psychiatric patients, battered women, older women, and women who cannot afford a place to live, despite working in the paid labour force. Children are homeless too; the responsibility of caring for them is an additional reality for many homeless women as they search for a place to stay. Homeless women are the last group served by government agencies; as well, these women often do not have the same services available to them as do their male counterparts. The

Council will examine the plight of homeless women and will discuss ways in which their conditions can be improved.

In addition, the Council will explore how architects and urban planners might design buildings and communities to meet women's needs. Fear and anxiety for our own safety and that of our children might be alleviated by adequately funded planning that respects the well-being of all individuals in the community. The Council will also analyse indoor working and living environments, pointing out how health-enhancing spaces would benefit not only women but all who inhabit them.

Learning Environments for Women: Education and Job Skills
Many educators and feminist theorists acknowledge that educational systems are largely unresponsive to the needs of women. The majority of post-secondary institutions, trade schools, professional training institutions, literacy training programs, and job-training programs use the male student as the norm, as the ideal student. As a result, girls and women often feel that they do not fit there as students or as teachers; and indeed, often they do not, given the conflicting demands of their lives. The Council will investigate one or more of these educational settings, with an eye toward urging them to expand their understanding of the diversity of students and thus improve their approach to women.

It is also true that, just as women's life circumstances are different from men's, so too are the ways through which women "know". Women possess knowledge which has not been valued, or even recognized. The Council will investigate ways in which different kinds of learning, knowledge, and wisdom can be explored and validated, urging society to create educational environments that would better promote women's ways of knowing and women's ways of learning.

Economic Development Committee

Many obstacles continue to impede women's economic equality; as a result, economic issues are a central focus of equality-seeking organizations. As the Council's 1990 symposium on women's place in the economy highlighted, women have always worked, both within and outside the home, yet we have a history of inadequate recognition and compensation. Those women who work in the paid labour force do so in work situations designed to accommodate the lives of male workers, whose home and child-care responsibilities, all too often, are different from women's.

The Council analyses how economic issues affect women, paying particular attention to federal policy. In the projects outlined in this research plan, the Council will study and make recommendations on such topics as the fair taxation of women, labour adjustment policies necessary to help women fully integrate into the economy, and the restructuring of work and family responsibilities to ensure less stress and more opportunity for women. The Council will evaluate employment equity initiatives, because women's accessibility to good jobs affects not only our current but our future well-being. The needs of older women, including factors influencing the widespread poverty among elderly women, will be examined. The Council also will study the need for secure incomes to relieve the high incidence of poverty among women and children in Canada. In addition, the concerns, attitudes, and goals of adolescent women will be surveyed.

Women and Taxation

The economic roles of women have changed over the course of the twentieth century; so, too, have governments' views of our contributions and what we are owed in turn by this altered society. Yet, the existing taxation structure and policies have not caught up with changing realities and attitudes. The Council will analyse taxation policy as it has affected the women of Canada during this century, to provide insight into the evolution of successive Canadian governments' priorities and goals with respect to women and children. This historical perspective will facilitate analysis of contemporary developments, allowing the Council to respond to each successive change in taxation with an understanding of its implications, both for women and for the economy. The Council's historical and contemporary analyses of taxation policies will help redress gender inequities within the system.

Labour Adjustment

Since the passage of the Free Trade Agreement between Canada and the United States, there has been much debate about its impact on women in the paid labour force. While some women believe our economic situation will improve, others are concerned about job loss; still others believe that unemployment and labour adjustment would have occurred anyway as a result of global trends. Clearly, economic analysis must include a gender component.

As part of the global economy of the 1990s, people in Canada will face great changes in the nature of paid work. Labour adjustment policies must fit within a comprehensive employment strategy whose goal is the full employment and equal integration of women in the economy. To facilitate this, the Council will explore proposals for alternative models of job training and work, focussing on how to balance the individual's need for creative and productive labour with the requirements of a changing work environment. In addition, the Council will examine

ways to ensure the equitable distribution of regional development funds to women and men.

Employment Equity

Two important federal initiatives, aimed at promoting employment equity for women, will become increasingly important in the 1990s. The *Employment Equity Act* requires that federally regulated employers submit annual reports on the representation of women and other disadvantaged groups in their workplaces. The Act also stipulates that a comprehensive review of its provisions must be undertaken in 1991 and in 1994. The second initiative, the Federal Contractors Program, commits the federal government to buying only from companies and institutions, including universities, which have committed themselves to employment equity initiatives.

The Council will analyse Employment and Immigration Canada's annual reports which document the status of employment equity programs among federally regulated employers. Proposals will be made by the Council for increasing employment equity for women, including those within the government's target groups. The Council will participate in the required 1991 review of the provisions and operations of the *Employment Equity Act*. It will identify situations which might form the basis of a complaint to the Canadian Human Rights Commission and outline areas in need of further legislative reform. As well, the Council will examine the recourse options for those with complaints arising from the federal initiatives.

Paid Work and Family Responsibilities

Traditional patterns of both family life and paid work life are changing. Growing numbers of women, including those with young children, are in the paid labour force. Increasingly, women head households and raise children on a "woman's wage". It is not surprising that stress is becoming the primary health hazard for women, according to a 1989 Council publication, *Women, Paid/Unpaid Work, and Stress*. Another Council publication, *The Reality Gap*, released in 1988, has demonstrated how government programs and services often do not meet the needs of women and their families.

Governments and employers are beginning to acknowledge the need for, and complexity of, integrating paid work and family responsibilities. As a result, certain issues are gaining prominence; these include child care, the care of elderly people, alternative work schedules, leave for family responsibilities for both men and women, part-time work, pay equity, employment equity, and volunteer work.

The Council's research will provide information to policy-makers to increase their understanding of the issues, and to women's groups to help them re-energize the debate. In addition to challenging traditional models of paid work and career development, it will explore new models of work in which career paths are based on lifetime learning and experience and allow for periods of lesser attachment to the work force without drastic damage to the workers' situations. In short, the Council's findings will demonstrate the need to restructure paid work and family environments to reduce stress and facilitate both women's and men's participation within the workplace and within the family.

Retirement Income of Women over Sixty-Five

More than 70 per cent of the elderly poor are women. Many older women have worked throughout their lives at low-paying jobs, or at

home without pay or recognition. As a result, they have accrued no savings or only meagre pensions. The prospect of an old age in poverty, often after a lifetime of hard work, is of grave concern to all women.

The Council's study of the financial situations of older women will include income derived from public pensions like the C/QPP (Canada/Quebec Pension Plan) and OAS (Old Age Security). It also will examine pension application processes, and the role of RRSPs as they affect women in different circumstances, in an attempt to improve the deteriorate economic conditions of many older women.

Income Security

Extensive discussion about the "feminization of poverty" has done little to change the fact that the majority of poor people are women. Government statistics show that half of the families headed by women are poor. More than one million children in Canada under the age of 16 are poor. Lining up at food banks with hungry children is now a reality in many women's lives. Furthermore, even in two-earner households, resources are often not shared equally within families so that women as individuals may be poor. To address the poverty of women, examined in the 1990 CACSW publication, *Women and Labour Market Poverty*, the Council will examine existing income support programs while suggesting improvements or alternatives.

Adolescent Women

In today's world, adolescent women confront many conflicting signals about the role of women; these include traditional societal expectations, increased job opportunities, and sexist portrayal in the media. Many young women, at a time of emerging identity, face decisions that will significantly affect their future. In order to direct future research projects and publications relevant to young women, the Council will be conducting a statistically significant survey of young people in grades 8 to 10 in Canada to uncover their attitudes, concerns, goals, interests, and the influences and issues they identify as important.

Increasingly, women are relying on legal remedies to redress centuries of discrimination. Some observers argue that the courts do not and will not serve women well, and that women should look elsewhere, particularly to political institutions, to activate the changes required to achieve equality. However, women have been underrepresented in all of society's institutions — economic, social, legal, and political — and have no choice but to pursue equality on all of these fronts simultaneously. Recognizing the interdependent nature of these tasks, the Council will analyse the Charter and constitutional guarantees of equality, divorce and family law reform, women's political participation and decision-making, as well as the criminal justice system as a source of violence and discrimination. The successes, failures, and partial victories of the women's movement in Canada since the 1970 Royal Commission on the Status of Women will be assessed. In addition to dealing with continuing issues such as reproductive rights and legislative developments, the Council will formulate and promote recommendations aimed at concrete beneficial change in women's daily lives.

The Charter and Constitutional Guarantees of Equality

Women have a special, historical relationship to the Canadian Constitution. We have long advocated fairer representation of women in decision-making; yet, the process leading to the 1988 Constitutional Accord illustrated the continued absence of women in Canada's fundamental decision-making processes. However, women successfully shaped the equality guarantees in sections 15 and 28 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. In our 1989 publication, *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*, the Council reviewed the first three years of Charter equality litigation to determine how effectively women's interests had been served.

In the projects outlined in this research plan, the Council will investigate many ongoing issues involving the Charter and constitutional reform.

- Women's poverty is a concern that cuts across all aspects of the Council's work. Competing constitutional strategies will be examined to identify those that will both protect the economic rights achieved by women and advance our interest in the elimination of poverty.
- Federal-provincial relationships are a continuing source of constitutional interest. Recent court rulings have raised legal questions concerning access to health, social services, and income security programs. Issues of access and national standards become inextricably linked when we start to question whether there exists a right to a minimum level of access to services, regardless of gender, income, and region.
- The increased privatization of services has had a major impact on women as workers, consumers, and Charter litigants.
- Human rights legislation, which has been recognized by the Supreme Court of Canada as having quasi-constitutional status, is in urgent need of reform.

In addition to these specific issues, the Council will study the nature of our Constitution, the vision our Constitution holds for Canada, and how constitutional change should take place, so that we can better prepare to ensure that women's goals and perspectives are included in constitutional outcomes.

Divorce and Family Law Reform
1990 marks the fifth anniversary of the 1985 amendments to the *Divorce Act*, providing the Council with an appropriate opportunity to review issues of ongoing concern.

Many emerging family law issues have a strong impact on women: the economic situation of women and children following divorce, an increasing trend toward the imposition of joint custody arrangements, a trend toward linking custody and support entitlements, stereotypical assumptions in sole-custody decisions, the impact of the friendly-parent rule in negotiations and its particular consequences for abusive relationships, access enforcement legislation, and the impact of mediation in family law. In addition, there are ongoing suggestions that the federal government transfer its jurisdiction over divorce to the provinces. The Council will examine these issues to ensure that the rights and needs of women and children are protected.

Political Participation and Decision-making
In the past, the Council has focussed its attention on women's political action. In 1987, it published *Women in Politics: Becoming Full Partners in the Political Process*. In 1988, it sponsored a symposium on women and power. As outlined in this research plan, the Council will examine women's historical and current participation in electoral politics and on public boards and agencies, and explore profiles of women who exercise different kinds of power. Recent research by both the Council and others has led to new insights into women's understanding of and involvement in political life, what motivates their involvement, and how they perceive the barriers between their activism and formal political structures. Obviously, women's activism is the thread that unites these women's efforts and points the way for the Council's ongoing work on political participation and decision-making.

In structuring and then in communicating its research, the Council addresses the needs of all generations of women, adolescents no less than adult women. Because understanding the political scene in preparation for decision-making is essential to young women, the Council will convey its growing understanding of these issues to adolescent women themselves.

The Criminal Justice System: Legal Aspects of Sexual Assault
Women experience violence and discrimination in the criminal justice system, whether we are women in conflict with the law, victims of crime, or relatives of victims and offenders. Violence against women occurs in all social classes, although some groups of women experience greater violence than others.

Sentencing practices provide an opportunity for the examination of women's intersecting interests. Interestingly, this is an area which judges themselves have identified as a priority in judicial education initiatives. Policing practices also constitute an emerging equality issue. How do the police identify and respond to violent crimes which affect women? Can women use the Charter and legal strategies to demand and receive the protection we believe is appropriate?

The 1983 changes to *Criminal Code* provisions on rape have provided a focus for ongoing evaluation and analysis of sexual violence against women. The Council will monitor the federal government's evaluation of the 1983 sexual assault legislation for emerging research and legislative issues.

Overview of Women's Issues in Canada in the 1970s and 1980s

The 1970 Royal Commission on the Status of Women in Canada provided the women's movement with renewed energy and direction in the struggle for women's equality. In the 1970s and 1980s, women's groups worked on a wide variety of issues; although many full and partial victories were achieved, other issues remain unresolved, blocking women's advancement. The Council will take an overview look at women's issues during these two decades, assessing the past and looking to the future.

Continuing Issues

Just as women's work is never done, some issues require constant vigilance in our effort to advance the status of women. Wife battering, reproductive control, reproductive technologies, reproductive health, and pornography continue to concern the Council and will engage our research, policy analyses, and activism in the 1990s.

The Council remains committed to advancing meaningful interpretations of equality and to a better understanding of the direct and indirect forms of discrimination women experience in the legal system. The Council will continue to monitor emerging legislative issues and to promote analysis and recommendations.

Appendix A

MANDATE AND ORGANIZATION OF THE CANADIAN ADVISORY COUNCIL ON THE STATUS OF WOMEN

Legal Mandate

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women (CACSW) was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 1976-781, which stipulated that the Council be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and
- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act.

Officially, the mandate of the Council is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and
- to advise the Minister [Responsible for the Status of Women] on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration, or as the Council may deem appropriate.

Activity Structure

The Council has organized its activities into the following broad groups, in support of its mandate:

- provision of advice to the federal government on the impact on women of existing policies and programs,
- provision of advice to the federal government on development of new measures to improve the status of women in Canada,
- development and publication of research on issues of interest and concern to women, with a view to achieving needed reform,
- provision of information on key issues to the general public, and promotion of awareness of these issues through public and media relations,
- development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

In more precise terms, the Council has four distinct roles:

Research

- primary (developing new knowledge),
- applied (application of scientific methods/logic to develop new systems, policies, procedures),
- analysis (comparing options, developing alternatives, assessing socio-economic impact);

Advocacy

- taking positions on important matters of interest and concern to women, and making them publicly known, using established networks in the structures of power to communicate **directly** with decision-makers;

Information/Communications

- making known Council policy positions, research results, actions, strategies, and other important information to women's groups, educational institutions, the media, and the general public;

Education

- developing resources and systems to increase the level of understanding of women's issues and concerns in all groups in society, including governments, interest groups, and individuals.

Organizational Structure

The Council consists of up to 30 members appointed by the federal Cabinet through Orders-in-Council. The president and two vice-presidents (one for the Western Region and one for the Eastern Region of the country) work full time for the Council. The other 27 part-time members attend regular meetings, sit on various policy committees, establish Council positions, and advise on and approve activities and recommendations of the Council.

The president, the two vice-presidents, and two members elected by the full Council (one anglophone and one francophone) form the Executive Committee to the Council.

The Council is supported by a full-time staff of 41 persons (excluding the president and the vice-presidents) with central office staff organized into four departments whose responsibilities are outlined below:

President's Office

- direction and coordination of all Council activities,
- outreach to community and women's organizations, and other special target groups,
- consultations and meetings with a wide variety of organizations across Canada,
- interviews with the media, briefings with parliamentarians and decision-makers, and participation in conferences and workshops.

Research

- original research for Council publications, background papers, fact sheets, etc.,
- policy analysis and research on issues of interest to the Council,
- position papers on the impact on women of new legislation or programs,
- advice through briefs to parliamentary committees, special task forces, and commissions of inquiry,
- development and maintenance of a documentation centre;

Communications

- promotion of public awareness of the work of the Council and accessibility to information by groups in need of that information,
- management of the editing, translation, printing, and distribution of Council documents,
- media relations and response to media inquiries,
- monitoring of issues,
- development of communications strategies,
- coordination of Council speeches and information campaigns,
- special events and exhibit planning and management;

Administration

- all administrative functions, including personnel, finance, administrative services, facilities management, and support to Council members.

The major portion of Council services is provided at the national office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the vice-presidents in Calgary and Montreal. These offices maintain regional networks, monitor issues and attitudes in the regions, and provide reference facilities for concerned individuals and organizations.

Appendix B

COMPLEMENTARY ORGANIZATIONS

A range of organizations carry on activities complementary to those of the Canadian Advisory Council on the Status of Women. However, the Council occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada.

Three other organizations have significant responsibilities in the federal arena:

- **Status of Women Canada** provides day-to-day advice and assistance to the Minister Responsible for the Status of Women on the needs and concerns of women in Canada; carries out policy and program analysis and development for the federal government; and disseminates information to women's organizations and the general public on federal policies and programs affecting the status of women.
- **Women's Program, Secretary of State** administers grants to non-government women's organizations at the national, regional, and local levels.
- **Women's Bureau, Labour Canada** researches and develops policies related to the impact of the *Canada Labour Code* on women in the labour force.

Outside the federal government, the most significant women's organizations are the provincial and territorial status-of-women advisory councils, which perform a role parallel to the Council's federal role; and the National Action Committee on the Status of Women, an umbrella organization representing more than 500 women's organizations. Across the country, there are numerous other groups, such as La fédération des femmes du Québec, and the Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIAW), which provide a host of specialized services and programs on behalf of women, both nationally and regionally.

Bureau central
110, rue O'Connor, 9e étage
C.P. 1541, succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5
(613) 992-4975
Télécopieur : (613) 992-1715

Bureau régional de l'Est
2021, avenue Union
Pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
(514) 283-3123
Télécopieur : (514) 283-3048

Bureau régional de l'Ouest
220, 4e avenue S.-E., pièce 270
C.P. 1390, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
(403) 292-6668
Télécopieur : (403) 292-6673

Voici la liste des membres du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme au moment de la publication de ce document (décembre 1990)

Glenda P. Simms
Présidente
Ottawa (Ontario)

Sylvia Farrant
Vice-présidente
Calgary (Alberta)

Ginette Busque
Vice-présidente
Montréal (Québec)

Eileen Best
Cardigan (Î.-P.-É.)

Alice Brown
Kathyrn (Alberta)

Pat Duncan
Whitehorse (Yukon)

Penny Fancy
Saskatoon (Sask.)

Kenneth Fisher
Ottawa (Ontario)

Dyanne B. Gibson
Toronto (Ontario)

Thorine E. Goodall
Prince George (C.-B.)

Lyse Hubert-Bennett
Roxboro (Québec)

Lynne Kennedy
Vancouver (C.-B.)

Lorraine Leduc
Baie-Comeau (Québec)

Norma Logan
Saint John (N.-B.)

Thérèse Martin
Edmundston (N.-B.)

Micheline Pépin
Hull (Québec)

Jane Pepino
Toronto (Ontario)

Marie Daurice Perron
Hodgson (Manitoba)

Agnes Richard
Gander (Terre-Neuve)

Joyce Robart
Halifax (N.-É.)

Objectif égalité — PLAN DE RECHERCHE 1990-1993 DU CCCSF

Décembre 1990

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Distribué gratuitement par le
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
C.P. 1541, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5R5
Veuillez préciser le numéro de publication 90-G-172.
(Le CCCSF se réserve le droit de limiter les quantités.)

© Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme 1990

Données de catalogage avant publication (Canada)

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Objectif égalité : Plan de recherche 1990-1993 du CCCSF

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : Researching for equality.
ISBN 0-662-57932-1
N° de cat. MAS LW31-33/1990

1. Femmes — Canada — Conditions sociales. 2. Femmes — Canada — Conditions économiques. 3. Femmes — Droit — Canada. 4. Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. I. Titre. II. Titre : Plan de recherche 1990-1993 du CCCSF. III. Titre : Researching for equality.

HQ1233.C32 1990 305.4'0971 C91-098502-2F

Table des matières

Message de la présidente	4
Introduction	6
Un plan de recherche pour les années 1990	10
Comité du développement social	11
Comité du développement économique	14
Comité de la situation juridique	17
Annexe A	20
Annexe B	22

Message de la présidente

C'est avec grand plaisir que je vous présente le plan de recherche du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme et que je vous invite à partager ma perspective du Conseil pour les années 90.

De nouvelles sources d'idées et d'énergie sont essentielles pour vivifier le mouvement féministe et les organismes de femmes du Canada. Nous devons établir des ponts entre le passé et l'avenir en affrontant ensemble le présent, et forger des liens entre toutes les femmes du Canada. Dans cette optique, le Conseil vise à consolider les liens déjà établis et à en créer de nouveaux avec les femmes qu'il sert.

Nous entamons une nouvelle décennie, nous sommes à l'aube d'un nouveau siècle, et le Canada demeure un pays jeune et en pleine évolution. Toutes, nous nous devons d'aider à façonner l'avenir pour nous-mêmes, pour nos enfants et pour nos petits-enfants.

À cette fin, les femmes du Canada doivent redoubler d'efforts pour élargir les perspectives courantes du féminisme et regarder au delà de la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes de race blanche. Nous devons établir de nouveaux rapports fondés sur le respect mutuel, et de nouveaux rapports avec notre environnement. Le féminisme se redéfinit et se renouvelle sans cesse, et la perspective féministe qui se dessine émane d'une vision élargie du monde, une vision qui englobe le souci de l'environnement, l'antiracisme et la suppression de toutes les formes d'exploitation.

Le féminisme prône les valeurs qui unissent plutôt que de diviser, qui soutiennent plutôt que d'écraser. Le mouvement féministe doit donc nécessairement adopter une approche globale, établir des liens entre les femmes et leurs collectivités ainsi qu'entre toutes les femmes, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Il doit reconnaître que toute communauté est constituée de femmes et d'hommes capables de travailler ensemble pour parvenir à un changement positif. Aucune forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, les handicaps ou l'orientation sexuelle, n'est acceptable. Les liens qui nous unissent entre nous et qui nous unissent à notre environnement sont indissolubles, et la force unificatrice du féminisme rapproche plutôt que d'isoler individus et sociétés.

L'avenir exige que les femmes soient ambitieuses et idéalistes. Voici d'ailleurs ce qu'Agnes MacPhail, la première femme députée du Canada, a déjà dit à cet égard :

> « Il est bien que nous soyons à l'occasion des idéalistes. Non pas pour nous moquer et douter, non pas par cynisme, mais pour croire que tous les peuples de la terre, indépendamment de leur couleur et de leur pays d'origine, sont constitués d'excellentes personnes qui, si nous les traitons comme telles, nous traiteront de la même façon. Il est bien parfois de prendre un peu de recul afin de mieux constater, comme individu et comme nation, l'existence d'un monde juste. Ce monde juste n'est pas une illusion, mais peut devenir une réalité si chacun et chacune d'entre nous le prend au sérieux et y met du sien. »

Le temps est venu de nous ouvrir, femmes et hommes, à une nouvelle prise de conscience. Croître est une chose difficile, souvent douloureuse. Mais une véritable révolution des esprits s'impose si nous voulons que le mouvement féministe et la société en général arrivent à dépasser les sources de division, à secouer

l'indifférence qui nous éloigne de nous-mêmes, des autres et de notre environnement. Et c'est dans le cœur et dans l'esprit de personnes unies pour une cause commune que cette révolution prendra sa source.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme aspire fermement à un monde plus juste pour toutes les femmes du Canada. Dans l'exécution de son mandat, qui consiste à conseiller le gouvernement et à informer le public, il s'efforcera de faire valoir le mieux possible les préoccupations de toutes les femmes. En travaillant ensemble, nous constaterons peut-être que nous nous acheminons, comme nation, vers un avenir meilleur. Je vous demande donc de vous joindre à nous pour préparer cet avenir.

La présidente,
Glenda P. Simms

Décembre 1990

Introduction

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) entend centrer son travail sur le présent plan de recherche, qui trace les grandes lignes de son programme de recherche pour la période allant du 1er avril 1990 au 31 mars 1993.

Le CCCSF a été créé en mai 1973 à la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Bien que financé par le gouvernement fédéral, le Conseil est un organisme autonome autorisé à publier sans le consentement ministériel. Il a pour mandat de conseiller le gouvernement et de sensibiliser le public vis-à-vis des questions qui intéressent et préoccupent les femmes. Son rôle est de représenter aussi bien que possible non seulement les préoccupations mais les valeurs et les aspirations de toutes les femmes du Canada.

Le présent plan de recherche est conçu pour aider le Conseil à mener à bien son mandat et à jouer pleinement son rôle. Au cours des dix-sept dernières années, le Conseil a mené de nombreuses recherches et publié quantité d'études sur des questions d'intérêt pour les femmes du Canada. Ces recherches constituent la matière première des recommandations que le Conseil fait au gouvernement fédéral et ses livres, documents de référence, mémoires et feuillets documentaires sont distribués aux bibliothèques, aux uiversités, aux associations de femmes, aux autorités gouvernementales et autres décisionnaires, ainsi qu'aux personnes intéressées qui s'en servent comme d'outils pédagogiques et informationnels. Par ailleurs, le Conseil maintient des liens avec un grand nombre d'organismes de femmes grâce à ses colloques, à ses bulletins, à la participation de ses membres à diverses réunions et séances de consultation, ainsi qu'aux tournées de la présidente et des vice-présidentes dans tout le Canada.

Au cours des années 90, le Conseil entend relever le défi d'étendre sa visibilité aux personnes et aux organismes qui connaissent mal son œuvre, et d'adapter son activité à leurs besoins. Pour accomplir cette tâche, le Conseil devra se pencher sur de nouvelles questions.

D'ailleurs, le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, publié en 1970, nous incitait déjà à nous tourner vers l'avenir :

> . . . dans une société qui évolue aussi rapidement que la nôtre, de nouveaux besoins naissent sans arrêt. L'action qui semble aujourd'hui appropriée peut bien se révéler dépassée demain. De nouvelles lignes de conduite deviendront nécessaires . . .

Le Canada, après avoir saisi le principe du multiculturalisme, tente maintenant d'en vivre la réalité politique. La société canadienne a évolué rapidement et nous sommes loin des années 1970. Les groupes raciaux, ethniques, linguistiques et religieux qui se distinguent des cultures française et anglaise de notre pays gagnent en importance et, fait à noter, les femmes y sont en prédominance. Malgré certains désavantages communs à toutes les femmes, l'expérience de chacune varie grandement et il existe des groupes plus opprimés que d'autres. Des femmes, en effet, déjà exposées à la discrimination en raison de leur sexe, subissent une double sinon triple discrimination. Or, les femmes autochtones, les femmes des régions rurales, les femmes handicapées, les jeunes femmes, les femmes âgées, les femmes économiquement faibles et les lesbiennes, sont de plus en plus conscientes de leur droit à la justice et à l'égalité. Nombre d'entre elles ont pris de l'assurance, certaines s'affirment de plus en plus, font entendre leur voix et devien-

nent partie intégrante du mouvement des femmes. Il subsiste toutefois des groupes pour qui la lutte est particulièrement difficile et qui progressent à petits pas dans une société où les résistances sont tenaces. Le Conseil est conscient qu'il doit répondre à leurs besoins particuliers s'il veut représenter pleinement toutes les femmes du Canada.

Le présent plan de recherche s'attache à des questions qui continueront de marquer la vie des femmes au Canada : des questions qui touchent toutes les femmes à une époque de leur vie, d'autres qui visent des groupes particuliers. Dans la formulation de son plan de recherche, le Conseil a tenu compte des opinions des femmes de partout au Canada, dont l'intelligence, l'expérience et le militantisme ont été des sources d'inspiration. Comme les générations de femmes qui les ont précédées, elles tendent avec acharnement vers un monde meilleur non seulement pour leur propre compte mais aussi avec l'intention arrêtée de créer une société où tous les membres sont représentés, entendus et respectés.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Malgré le militantisme individuel et collectif, la vie des femmes est toujours caractérisée par l'inégalité. La discrimination est présente dans tous les milieux de travail, que ce soit dans les bureaux, la restauration, l'industrie, dans le domaine des services ou dans les milieux professionnels. La répartition du travail, dans la plupart des familles, monopolise beaucoup plus les énergies des femmes que celles des hommes et, dans trop de foyers, la violence physique et émotive est imposée aux plus démunis, presque invariablement les femmes, les enfants et les personnes âgées. Plus subtile encore mais tout aussi tenace, l'inégalité s'inscrit dans le sentiment d'infériorité qu'éprouvent encore trop de femmes et qui les réduit au silence. En fait, les écoles et les universités, les milieux de travail, les organisations politiques et les institutions sociales s'inspirent de normes établies par les hommes et voulant que l'homme domine et que la femme se soumette.

Le vécu des hommes étant considéré comme la norme dans notre société, la plupart des femmes vivent l'« écart des réalités », c'est-à-dire une incompatibilité entre leurs besoins et les programmes et services qui sont censés y répondre. Les femmes assument toujours la lourde et injuste tâche d'être les principales responsables du soin de la famille, parce que l'on continue de croire que ce rôle leur revient. En conséquence, un grand nombre de services et de programmes ne sont pas conçus pour leur apporter le soutien nécessaire, on fait peu de cas du poids démesuré de leurs responsabilités et leur travail non rémunéré est passé sous silence. La recherche révèle que tant en milieu de travail qu'au foyer, les femmes sont aux prises avec des exigences rigoureuses et des horaires inflexibles qui entraînent une fatigue physique et un épuisement émotif attribuables au surcroît de tâches et de responsabilités. Il faut donc redoubler d'efforts pour redresser le déséquilibre causé par les multiples rôles qu'ont à jouer les femmes.

Sur le plan économique, l'inégalité des femmes est coûteuse. Le salaire des femmes demeure grandement inférieur à celui des hommes et on continue de le voir comme un revenu d'appoint. Pourtant, les besoins de l'économie canadienne et ceux des femmes sont de plus en plus étroitement liés. Jamais plus l'économie ne saura se passer du travail rémunéré des femmes, qui représentent à l'heure actuelle près de la moitié de la population dite active. Le travail des femmes, qu'elles soient bien ou mal rémunérées,

employées dans les services ou cols bleus, professionnelles ou gestionnaires, fait désormais partie intégrante de l'économie et est essentiel à sa croissance. Pourtant, il subsiste des obstacles majeurs à l'indépendance financière des femmes et à leurs progrès économiques. Le chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Encore aujourd'hui, la plupart des emplois de femmes sont parmi les moins bien rémunérés; ils sont souvent temporaires, à temps partiel et non spécialisés. Beaucoup de femmes qui veulent travailler à plein temps ne trouvent pas d'emplois. Et si l'entrepreneuriat ouvre à certaines une voie prometteuse, les récompenses pécuniaires y sont souvent bien minces. La gratuité du travail au foyer, la pénurie de garderies, les réductions au régime d'assurance-chômage, l'insuffisance des pensions pour les personnes âgées, un fardeau fiscal démesuré, les conséquences coûteuses du divorce et les paiements de soutien non versés ne sont que quelques-uns des facteurs qui maintiennent les revenus des femmes au plus bas et mènent, dans de trop nombreux cas, à la pauvreté.

Pour contrer l'étendue de la pauvreté chez les femmes et le stress engendré par les tâches excessives dont elles doivent prendre charge, l'adoption de mesures et de programmes comme l'équité en matière d'emploi et l'équité salariale est certes indispensable. Mais il est tout aussi impératif que les institutions, fussent-elles les familles, les écoles, les milieux de travail, les partis politiques ou les gouvernements, s'engagent fermement et résolument à intégrer les points de vue des femmes. Les concepts traditionnels de « vérité » et de « connaissance », qui sont la trame de la société actuelle, ont, dans une large mesure, fait fi du vécu des femmes, de leurs valeurs et de leurs perceptions. Dans le contexte de l'évolution sociale, les femmes cherchent à remodeler la société selon leurs propres valeurs. Il devient de plus en plus évident que l'autonomie des femmes est une question subtile et complexe, qui mérite plus que des réponses aisées et des plans d'action faciles. Pourtant, il va de soi que le respect des valeurs des femmes, leur participation égale aux décisions et au pouvoir, ne peuvent que nous amener vers un monde plus juste.

Le Conseil se réjouit des progrès qu'ont durement accomplis les femmes vers leur égalité économique, juridique et sociale. Tout au long du XX^e^ siècle, les femmes ont fait preuve de volonté politique, depuis le mouvement des suffragettes jusqu'à la lutte pour l'inscription des garanties d'égalité dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Graduellement, avec beaucoup de persévérance et de savoir-faire, les femmes transforment la société. Individuellement et collectivement, elles ont contesté des lois périmées et des services médiocres, réussissant dans une certaine mesure à les modifier pour les tailler à leurs réalités. Les femmes ont cherché à faire abolir un certain nombre de pratiques discriminatoires en milieu de travail, comme l'accès difficile aux emplois non traditionnels, à la formation et aux promotions. Elles ont non seulement dénoncé mais « nommé » la violence imposée aux femmes — violence conjugale, viol, inceste, harcèlement sexuel. Elles ont ouvertement parlé du racisme et de la double et triple oppression des femmes autochtones, des immigrantes, des lesbiennes, des femmes appartenant à des minorités raciales et ethniques, et des femmes handicapées.

Le Conseil ne relâche pas de vigilance et suit de près les dossiers qui influent sur la vie des femmes, notamment les garderies, l'avortement, les répercussions du budget fédéral, la *Loi sur le divorce*,

le revenu et les droits constitutionnels des femmes. Le Conseil, qui vise principalement à exprimer les réalités et les besoins des femmes, se montrera toujours aussi attentif à ce qu'elles vivent concrètement. Grâce à sa recherche, il continuera d'analyser les dossiers qui touchent les femmes et de proposer des solutions. Le Conseil mettra en valeur son aptitude à représenter fidèlement toutes les femmes du Canada et à sensibiliser les stratèges compétents et le grand public à leurs préoccupations. Les mesures étatiques ne refléteront et ne serviront les besoins des femmes et de leurs familles que lorsque les femmes seront entendues, qu'elles participeront aux décisions et que leurs idées et leur analyse de la réalité seront pleinement prises en considération.

Le Conseil entame cette nouvelle décennie exaltante avec l'intention d'évoluer au diapason de notre société canadienne en mouvement. Il étendra son activité, sera à l'écoute des voix multiples des femmes et se tournera vers l'avenir. En harmonie avec les femmes du Canada, le Conseil déploiera tous ses efforts pour faire de la société de l'an 2000 une société plus juste, une société qui reconnaît à chacune et à chacun sa place, qui respecte les différences et défend avec une fierté farouche son engagement à la cause de l'égalité véritable.

Un plan de recherche pour les années 1990

Les espoirs qu'ont les femmes d'améliorer leur situation, les rôles qui leur incombent et la perception qu'elles ont d'elles-mêmes reposent sur le renouveau social, juridique et économique de notre société. Le militantisme politique des femmes a évolué depuis les premiers pas du mouvement féministe contemporain, ayant porté, selon l'époque, sur l'un ou l'autre de ces domaines. Au tout début, les femmes se sont concentrées sur les questions sociales. Aujourd'hui, la complexité de leur vie et le lien manifeste entre les trois domaines cités amènent les femmes à considérer les aspects juridiques, politiques et économiques de toute analyse sociale.

L'organisation du présent plan visant les années 1990 à 1993 reflète les trois grands domaines sous lesquels sont regroupés les projets de recherche du Conseil. Les membres du Conseil siègent en effet à l'un ou l'autre des trois comités : le Comité du développement social, le Comité de la situation juridique et le Comité du développement économique. Ensemble, les membres représentent la diversité régionale, linguistique et multiculturelle du Canada et elles inscrivent au programme de la recherche les besoins et les opinions des femmes observés dans chacune de leur région. Les sujets sont vastes et répondent aux préoccupations des années 90 : le logement, la famille et les responsabilités familiales, la fiscalité, les pensions et la sécurité du revenu, la Charte et les garanties contenues dans notre Constitution, le divorce et le droit de la famille, la violence, la discrimination inhérente au droit pénal.

La marche que suit normalement le Conseil pour déterminer les dossiers à étudier est de consulter les groupes de femmes et les femmes personnellement. Cette consultation est menée par les membres du Conseil dans leurs milieux respectifs, par les vice-présidentes dans leurs régions et collectivités et par la présidente, qui sillonne le pays à la rencontre de femmes de tous les milieux. Afin d'accroître le plus possible sa représentativité, le Conseil entend d'abord mettre tout en œuvre pour améliorer ses communications avec l'éventail des groupes de femmes. Ensuite, toute recherche touchant un groupe précis ne sera entreprise qu'après consultation dès le départ. Finalement, au stade même du mûrissement d'un projet de recherche ou d'un document, les comités du Conseil en définiront la portée en tenant compte de la voix et de la perspective des femmes visées.

Le plan de recherche des années 1990 à 1993 présenté dans ces pages contient quelques-uns des grands projets de recherche qu'entreprendra le Conseil dans le cadre de ses activités globales, qui seront toutes axées vers la représentation des intérêts multiples de l'ensemble des femmes du Canada.

Comité du développement social

Engagé à comprendre, à observer et à faire connaître les réalités sociales qui marquent la vie des femmes du Canada, le Conseil formulera et mettra de l'avant des recommandations concrètes aptes à susciter de réels progrès. Guidé par son plan de recherche en ce début de décennie, le Conseil se penchera sur les manifestations du racisme, du sexisme et de la discrimination que subissent les groupes de femmes sous-représentés. Nous analyserons les nouveaux modèles de familles au Canada et les besoins qui en découlent, de même que les besoins spéciaux des femmes au foyer. Nous examinerons les besoins des femmes en matière de soins de santé ainsi que leur accès au sport et à l'athlétisme, et la place qu'elles y occupent. Nous étudierons les conséquences du prix élevé et de la pénurie des logements, ainsi que le terrible phénomène des sans-abri. De plus, nous explorerons les besoins des femmes en matière d'instruction et de formation professionnelle.

Le multiculturalisme — Des expériences à partager : lettres de femmes appartenant à des minorités raciales et ethniques. Certains groupes de femmes sont souvent mal représentés dans la société canadienne; il en résulte qu'elles ne parviennent pas à se faire entendre. Le Conseil mettra en forme un recueil de lettres portant les témoignages de femmes appartenant à des minorités raciales et ethniques, d'immigrantes et d'Autochtones, qui raconteront les difficultés et les joies de la vie et du travail au Canada. La diversité de la société canadienne y sera exprimée et célébrée, et les problèmes qui en découlent seront examinés. On y décrira des expériences personnelles du racisme, du sexisme et de la discrimination, au travail et au foyer.

Les familles des années 90
La grande majorité des familles ne se conforment plus au modèle traditionnel et idéalisé du père soutien de famille et de la mère au foyer. Dans les milieux éclairés on ne parle plus de « la famille » mais plutôt « des familles », en raison de leur diversité. La composition des familles évolue et les ménages sont maintenant constitués de personnes aux rapports variés : familles monoparentales, unions entre lesbiennes, et autres. Le multiculturalisme du Canada nous fait d'ailleurs mieux apprécier les différents types de familles, comme les familles élargies, dont on doit reconnaître et respecter les besoins.

Les ententes entre partenaires se modifient, tant sur le plan juridique, économique que social, et les rapports entre générations, au foyer comme dans la collectivité, sont en pleine évolution. Le débat public sur l'importance des familles et l'analyse des tendances démographiques offrent des perspectives nouvelles. En outre, les mesures gouvernementales influencent et parfois même déterminent la forme des familles.

Étant donné que les situations familiales modifient la situation personnelle des femmes dans tous les domaines, le Conseil commente les mesures étatiques qui touchent de près les familles. Il étudiera donc la force et la fragilité des familles, verra comment l'évolution observée au XX^{e} siècle a modifié la cellule familiale et comment la variété et l'hétérogénéité ont agi sur « l'idéal » traditionnel dominant au Canada.

Les femmes au foyer
Toutes les femmes travaillent au foyer sans rémunération. Loin de former un groupe homogène, les femmes au foyer constituent une catégorie composite en pleine mutation. La mère-épouse à plein temps et à vie est désormais minoritaire et, de plus en plus, celles qu'on appelle des femmes au foyer sont de jeunes mères temporairement retirées du marché du travail, des mères chefs de famille qui n'ont pas les compétences requises par le marché du travail ou qui ne peuvent, pour diverses raisons, occuper un emploi, des femmes d'âge mûr qui se retrouvent seules une fois que leurs enfants ont quitté le nid familial, des femmes qui ont un emploi et une carrière tout en tenant la maison. L'étude portera essentiellement sur les femmes au foyer dont le travail principal, si valable soit-il, est en grande partie non rémunéré.

Les conditions de travail des femmes au foyer illustrent les attentes de la société à l'égard du rôle bénévole des femmes dans la famille. Les sentiments des femmes qui travaillent sans rémunération et les rôles qu'elles assument seront comparés à ceux des femmes qui occupent un emploi. Un regard sur le sort des veuves viendra également souligner les difficultés des femmes dont le travail à la maison n'a jamais été rémunéré.

La santé et le bien-être des femmes
Le bien-être s'entend non seulement de la santé physique mais de l'équilibre émotif, social, économique et environnemental, éléments indissociables des aspects « curatif » et « préventif » de la santé. S'inspirant de son colloque de 1989, le Conseil examinera ces différents aspects et les liens qui les unissent.

Le bien-être présuppose un sentiment de pouvoir personnel, le sentiment d'avoir la maîtrise de sa vie. Les approches globales en matière de santé physique et affective font partie des préoccupations des femmes. Être en harmonie avec son corps, prendre plaisir à ses mouvements, que ce soit par l'exercise, la danse ou l'athlétisme, est certes un élément de bien-être. Les concepts de prévention et de traitement axés sur la femme, comme les centres pour victimes d'agression sexuelle, les centres d'éducation en matière de santé et les méthodes employées par les sages-femmes, les soignantes et les conseillères en santé, laissent entrevoir la possibilité d'une santé meilleure et d'un environnement plus sain. Être libre de toute violence physique et ne plus avoir peur sont de toute évidence des préalables au bien-être.

Le Conseil étudiera dans cette optique les mesures et les programmes conçus à l'intention des femmes. Il se demandera qui, en fait, détermine notre bien-être et comment les différentes communautés culturelles de femmes au Canada le définissent. Il évaluera de quelle façon les femmes peuvent exercer un plus grand pouvoir sur leur propre bien-être et comment la crise du SIDA touche les femmes en tant que victimes et soignantes, et quelles mesures s'imposent à cet égard. En outre, le Conseil examinera la question du bien-être dans le contexte du double et du triple désavantage de certaines femmes.

Le logement
En 1987, les recherches du Conseil ont démontré que les femmes chefs de famille consacraient une part démesurée de leur revenu au logement, souvent médiocre et situé dans des localités où le transport, les garderies, les loisirs, les services de santé et les services sociaux étaient lacunaires. Par ailleurs, le racisme et la discrimination viennent aggraver les effets d'un logement inadéquat et les

groupes ayant des besoins spéciaux sont souvent laissés pour compte, notamment les femmes handicapées, les ex-patientes d'hôpitaux psychiatriques, les femmes âgées et les femmes qui fuient la violence. Dans ses travaux de recherche, le Conseil examinera la gamme des difficultés des femmes en matière de logement, notamment en ce qui a trait à la piètre qualité des logements, à la cherté des loyers et aux versements hypothécaires démesurés.

Si le logement est source de problèmes pour quantité de femmes, pour certaines il devient un luxe inabordable. Le sort lamentable de la clocharde nous hante et illustre sans détour la situation pathétique des sans-abri. Mais on retrouve également au nombre des sans-abri des mères seules, d'anciennes malades psychiatriques, des femmes battues, des femmes âgées et des femmes qui ne peuvent s'offrir un toit malgré un travail rémunéré. Et il n'y a pas que les femmes : des enfants aussi sont sans abri. À la dure réalité de nombreuses femmes en quête d'un toit s'ajoute celle de devoir s'occuper de leurs enfants dans ces circonstances. Les femmes sans abri sont les dernières servies par les organismes gouvernementaux et, souvent, elles ne bénéficient pas des mêmes services que leurs homologues masculins. Le Conseil examinera le sort tragique des femmes sans abri et les moyens d'améliorer leurs conditions de vie.

Le Conseil verra aussi comment les architectes et les urbanistes pourraient concevoir des constructions et des quartiers répondant aux besoins des femmes. Une planification soucieuse du bien-être et suffisamment subventionnée pourrait alléger notre peur et notre inquiétude pour notre sécurité et celle de nos enfants. Le Conseil tentera en outre de démontrer qu'un environnement sain, tant au travail qu'au foyer, profite non seulement aux femmes, mais à toutes les personnes qui l'habitent.

Des milieux propices à l'apprentissage et à la formation professionnelle des femmes

De nombreuses éducatrices et théoriciennes féministes reconnaissent que l'enseignement est peu adapté aux besoins des femmes. Dans la plupart des maisons d'enseignement postsecondaire, des écoles de métiers, des instituts de formation professionnelle, des programmes d'alphabétisation et des programmes de formation à l'emploi, l'étudiant de sexe masculin est considéré comme étant la norme et l'idéal, si bien que les jeunes filles et les femmes estiment souvent qu'elles n'y ont pas leur place ni comme étudiantes, ni comme enseignantes; et c'est en fait bien souvent le cas, compte tenu des exigences contradictoires qu'elles doivent affronter. Le Conseil examinera un ou plusieurs de ces cadres d'enseignement en vue d'inciter les responsables à élargir leur conception de la diversité et, ainsi, à aborder différemment l'apprentissage et la formation des femmes.

La vie des femmes diffère de celle des hommes et ainsi en est-il de leur savoir. Les femmes possèdent des connaissances qui n'ont jamais été mises en valeur, ni même reconnues. Le Conseil étudiera des moyens de valoriser les différentes formes d'apprentissage, de connaissance et de savoir en incitant la société à créer des milieux d'enseignement aptes à promouvoir les façons d'aborder la connaissance et les méthodes d'apprentissage propres aux femmes.

Quantité d'obstacles s'opposent encore à l'égalité économique des femmes. C'est pourquoi les questions économiques sont les principaux points à l'ordre du jour des organismes voués à la défense des droits à l'égalité. Le colloque organisé par le Conseil, en 1990, sur la place des femmes dans l'économie a fait ressortir que les femmes ont toujours travaillé, tant au foyer qu'à l'extérieur, sans que ce travail ait jamais été reconnu ni rémunéré à sa juste valeur. Celles qui font partie de la population dite active doivent s'accommoder de milieux de travail conçus en fonction des travailleurs qui, trop souvent, n'ont pas les mêmes responsabilités que les travailleuses face à la famille et au soin des enfants.

Le Conseil analyse les répercussions qu'ont sur les femmes les décisions économiques, principalement dans le cadre des mesures fédérales. Le présent plan de recherche prévoit l'étude et la formulation de recommandations visant divers sujets, dont une fiscalité équitable pour les femmes, l'intégration à part entière des femmes à l'économie par des mesures d'adaptation de la main-d'œuvre, et le réaménagement des responsabilités professionnelles et familiales pour soulager les femmes et élargir leurs horizons. Le Conseil évaluera les mesures d'équité en matière d'emploi, puisque l'accès à de bons emplois influe non seulement sur notre bien-être actuel mais sur notre bien-être futur. Les besoins des femmes âgées et, entre autres, les facteurs qui favorisent la pauvreté généralisée de ce groupe, seront étudiés. Le Conseil se penchera également sur les programmes de sécurité du revenu propres à combattre l'étendue de la pauvreté chez les femmes et les enfants du Canada. Enfin, un sondage nous permettra de découvrir les préoccupations, les attitudes et les objectifs des adolescentes.

Les femmes et la fiscalité
Les rôles économiques des femmes ont changé au cours du XX^e^ siècle et il en va de même de la façon dont les gouvernements voient la contribution des femmes à cette société modifiée et ce que celle-ci leur doit en retour. Pourtant, la structure fiscale actuelle et ses règles ne s'accordent pas aux nouvelles réalités et aux nouvelles mentalités. Le Conseil analysera l'évolution des principes fiscaux sous l'angle des conséquences qu'ils ont entraînées pour les femmes tout au long du siècle; nous pourrons ainsi voir quelles furent les priorités et les objectifs des gouvernements successifs à l'égard des femmes et des enfants. Cette perspective historique facilitera l'analyse de la situation contemporaine et permettra au Conseil de réagir à chaque nouvelle modification de la politique fiscale et d'en comprendre les conséquences pour les femmes et pour l'économie. Ces analyses historiques et contemporaines des mesures fiscales auront pour objet de corriger les injustices inhérentes au système.

L'adaptation de la main-d'œuvre
Depuis la ratification de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le débat sur les conséquences qui en découleront pour les travailleuses ne tarit pas. Certaines estiment que la situation économique s'améliorera, d'autres appréhendent la perte d'emplois. D'autres encore croient que le chômage et l'adaptation de la main-d'œuvre se seraient produits de toute manière, compte tenu des tendances observées à l'échelle mondiale. Quoi qu'il en soit, toute analyse économique doit nécessairement différencier les sexes.

Dans le contexte de l'économie mondiale des années 90, la composition de la main-d'œuvre canadienne se transformera à un rythme effarant. Les mesures d'adaptation de la main-d'œuvre

doivent donc s'inscrire dans un programme global ayant pour objectif le plein emploi et l'intégration à part égale des femmes dans l'économie. Pour aider à y parvenir, le Conseil essaiera de proposer de nouveaux concepts de travail et de formation professionnelle en insistant sur la nécessité pour tout individu d'effectuer un travail créateur et profitable dans un monde du travail en pleine évolution. En outre, le Conseil se penchera sur des moyens à trouver pour assurer la répartition équitable entre femmes et hommes des subventions au développement régional.

L'équité dans l'emploi

Deux importantes initiatives fédérales visant à promouvoir l'équité en matière d'emploi auront de plus en plus de conséquences pour les femmes au cours des années 90. D'une part, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* exige que les employeurs assujettis à la compétence fédérale présentent des rapports annuels sur le taux de représentation des femmes et des autres groupes défavorisés dans leurs effectifs. Elle prévoit également l'examen complet de ses dispositions en 1991 et en 1994. D'autre part, le Programme de contrats fédéraux engage le gouvernement fédéral à ne traiter qu'avec des entreprises et des établissements — incluant les universités — qui se sont engagés à mettre en œuvre des programmes d'équité en matière d'emploi.

Le Conseil analysera les rapports annuels d'Emploi et Immigration Canada sur l'état des programmes d'équité en matière d'emploi dans les entreprises assujetties à la réglementation fédérale. Il proposera des plans d'action visant à augmenter le taux de représentation des femmes, dont celles qui font partie des groupes cibles définis par le gouvernement. Le Conseil prendra part à l'examen des dispositions et des applications prévues dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Il pointera les situations susceptibles de faire l'objet d'une plainte devant la Commission canadienne des droits de la personne et indiquera les domaines qui nécessitent d'autres réformes législatives. Le Conseil examinera également les recours dont disposent les personnes qui ont à se plaindre des initiatives fédérales.

Le travail rémunéré et les responsabilités familiales

Les modalités traditionnelles de la vie familiale et de la vie professionnelle évoluent. Un nombre croissant de femmes, y compris des mères de jeunes enfants, sont sur le marché du travail. De plus en plus de femmes sont soutiens de famille et élèvent des enfants avec « un salaire de femme ». Rien d'étonnant à ce que le stress soit désormais le principal danger pour la santé des femmes, selon ce qui ressort d'une étude que le Conseil a publiée en 1989, *Le travail des femmes et le stress*. Un autre document du Conseil, *L'écart des réalités*, publié en 1988, a démontré que les programmes et les services du gouvernement répondent souvent mal aux besoins des femmes et de leurs familles.

Les gouvernements et les employeurs commencent à reconnaître les défis que pose le cumul des responsabilités professionnelles et familiales. C'est pourquoi certains dossiers gagnent en importance : les garderies, le soin des personnes âgées, les horaires de travail modifiés, le congé pour responsabilités familiales tant pour les hommes que pour les femmes, le travail à temps partiel, l'équité salariale, l'équité en matière d'emploi et le bénévolat.

La recherche menée au Conseil fournira aux stratèges une information qui leur permettra de mieux comprendre ces questions et, aux groupes de femmes, des

données qui les aideront à relancer le débat. La recherche remettra en question les modèles traditionnels de travail et de profil de carrière, pour explorer de nouvelles modalités de travail où les carrières sont fondées sur l'apprentissage et l'expérience de toute une vie, et où les travailleuses et les travailleurs peuvent se retirer partiellement du marché du travail sans que leur situation en soit radicalement modifiée. Bref, ces travaux montreront la nécessité d'une réorganisation du milieu professionnel et du milieu familial afin de réduire le stress et de faciliter la participation des femmes et des hommes au marché du travail et aux responsabilités familiales.

Les pensions de retraite des femmes de 65 ans et plus
Plus de 70 p. 100 des personnes âgées vivant dans la pauvreté sont des femmes dont bon nombre ont travaillé toute leur vie dans des emplois faiblement rémunérés, ou au foyer sans rémunération d'aucune sorte. Elles se retrouvent sans économies ou avec une maigre pension. La perspective d'une retraite dans la pauvreté après une vie de labeur inquiète assurément toutes les femmes.

Le Conseil étudiera la situation financière des femmes âgées, notamment le revenu provenant de régimes publics comme le RPC/RRQ (Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec) et la sécurité de la vieillesse. Il examinera également les modalités de demandes de pension et le rôle des RÉER pour des femmes vivant dans des circonstances différentes, afin d'essayer d'améliorer le triste sort d'un grand nombre de femmes âgées.

La sécurité du revenu
Le vaste débat sur la « féminisation de la pauvreté » n'a pas changé grand-chose au fait que la plupart des personnes pauvres sont des femmes. Les statistiques gouvernementales révèlent que la moitié des familles dirigées par des femmes vivent dans la pauvreté et que plus d'un million d'enfants de moins de 16 ans, au Canada, sont pauvres. Faire la queue aux banques d'alimentation avec des enfants qui ont faim est devenu une réalité dans la vie de bien des femmes. Même dans les ménages à deux revenus, il arrive souvent que les ressources ne soient pas partagées également, tant et si bien que les femmes, individuellement, peuvent être pauvres. Pour tenter de résoudre le problème de la pauvreté des femmes tel qu'il est décrit dans l'une de ses études publiée en 1990 sous le titre *Vivre ou survivre? Les femmes, le travail et la pauvreté*, le Conseil examinera les programmes actuels de soutien du revenu et proposera des améliorations ou des solutions de rechange.

Les adolescentes
Dans le monde actuel, les adolescentes reçoivent des messages contradictoires quant au rôle des femmes. Il y a d'une part les attentes traditionnelles de la société, d'autre part les innombrables possibilités de carrière et, enfin, les images sexistes que renvoient les médias. Bien des jeunes filles, à l'heure de la crise d'identité, ont à prendre des décisions déterminantes pour leur avenir. Afin de pouvoir adapter ses recherches et publications futures aux jeunes filles, le Conseil mènera une enquête auprès des jeunes du secondaire afin de découvrir leurs attitudes, leurs préoccupations, leurs objectifs et leurs centres d'intérêt, de même que les grandes questions qui les influencent.

Comité de la situation juridique

Les femmes s'en remettent de plus en plus aux recours judiciaires pour corriger des siècles de discrimination. Des observatrices soutiennent que les tribunaux servent mal les intérêts des femmes et qu'elles devraient se tourner ailleurs, notamment vers les institutions politiques, pour déclencher les changements menant vers l'égalité. Or, les femmes ont toujours été sous-représentées dans toutes les institutions de la société, tant d'ordre économique, social, juridique que politique, et elles n'ont pas d'autre choix que de rechercher l'égalité sur tous ces fronts à la fois. Conscient de l'interdépendance de ces fronts, le Conseil analysera en conséquence la Charte et les garanties constitutionnelles d'égalité, le divorce et la réforme du droit de la famille, la participation des femmes à la politique et à la prise de décisions, de même que la justice pénale comme source de violence et de discrimination. Il évaluera en outre les succès, échecs et demi-victoires du mouvement des femmes depuis la mise sur pied de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Tout en suivant de près les dossiers de l'heure comme les droits en matière de procréation et l'évolution des mesures législatives, le Conseil formulera et mettra de l'avant des recommandations aptes à provoquer de réels progrès dans le quotidien des femmes.

La Charte et les garanties constitutionnelles d'égalité

Les femmes ont toujours eu un rapport particulier avec la Constitution canadienne. Nous avons en effet longtemps préconisé une représentation plus équitable dans le processus décisionnel; pourtant, l'évolution du dossier qui a conduit à l'Accord constitutionnel de 1988 montre bien que les femmes sont toujours absentes des processus fondamentaux de prise de décisions au Canada. Les femmes ont néanmoins réussi à façonner les garanties d'égalité des articles 15 et 28 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Dans une publication parue en 1989, *La Charte canadienne et les droits des femmes : progrès ou recul?*, le Conseil a revu les trois premières années des litiges fondés sur les dispositions d'égalité de la Charte pour déterminer dans quelle mesure les intérêts des femmes ont été servis.

De nombreuses questions impliquant la Charte et la réforme constitutionnelle sont inscrites au présent plan de recherche :

- La pauvreté des femmes recoupe tous les aspects du travail du Conseil. Nous examinerons des mesures constitutionnelles concurrentes pour y discerner celles qui protègent les droits économiques acquis par les femmes et qui tendent vers l'élimination de la pauvreté.
- Les relations fédérales-provinciales sont une source continuelle d'intérêt sur le plan constitutionnel. Des jugements récents ont soulevé des questions de droit concernant l'accès aux services de santé, aux services sociaux et aux programmes de sécurité du revenu. Les questions d'accès et de normes nationales deviennent inextricablement liées lorsque nous nous interrogeons sur l'existence d'un droit à l'accès minimal aux services, indépendamment du sexe, du revenu et de la région.
- La privatisation accrue des services a eu des répercussions importantes pour les femmes en tant que travailleuses, consommatrices et parties aux litiges fondés sur la Charte.
- La législation en matière de droits de la personne, reconnue par la Cour suprême du Canada comme ayant un statut quasi

constitutionnel, a grandement besoin de réforme.

Le Conseil examinera, outre ces questions particulières, la nature de notre Constitution, la vision du Canada qu'elle propose et comment devraient se faire les modifications constitutionnelles, afin que nous soyons mieux préparées à y faire intégrer les objectifs et les perspectives des femmes.

Le divorce et la réforme du droit de la famille

L'année 1990 marque le cinquième anniversaire des modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en 1985, ce qui donnera au Conseil l'occasion d'examiner certaines questions toujours présentes.

Le droit de la famille donne lieu à de nouvelles questions d'importance pour les femmes : la situation financière des femmes et des enfants après un divorce, la tendance croissante vers la garde conjointe imposée, la tendance à associer garde des enfants et paiements de soutien, les stéréotypes sous-jacents aux décisions accordant la garde à un seul parent, les répercussions de la règle du « parent amical » sur les négociations et ses conséquences particulières en cas de rapports abusifs, les procédures d'exécution des droits de visite, la place de la médiation dans le droit de la famille. En outre, comme il est question que le gouvernement fédéral cède sa compétence aux provinces en matière de divorce, le Conseil examinera ces questions pour veiller à ce que les droits et les besoins des femmes et des enfants soient protégés.

Participation au pouvoir politique et décisionnel

Le Conseil s'est intéressé dans le passé à l'action politique des femmes. En 1987, il a publié *Les femmes et la politique : à quand la véritable égalité?* et, en 1988, il a organisé un colloque sur les femmes et le pouvoir. Comme le prévoit son plan de recherche, le Conseil examinera dans une perspective historique et actuelle la participation des femmes à la politique électorale et aux conseils et organismes publics, de même que les profils des femmes qui exercent différents types de pouvoir. Les récentes recherches du Conseil et d'autres organismes ont laissé entrevoir ce que les femmes entendent par vie politique, ce qui motive leur participation et comment elles perçoivent les cloisons entre leur militantisme et les structures politiques officielles. De toute évidence, le militantisme des femmes est le fil conducteur de leurs efforts; il indique au Conseil la voie qu'il doit suivre pour mener à bien ses travaux sur la participaion au pouvoir politique et décisionnel des femmes.

Dans l'élaboration et la diffusion de ses travaux de recherche, le Conseil s'intéresse aux besoins des femmes de tout âge, tant adolescentes qu'adultes. Comme il est essentiel que les jeunes femmes comprennent le monde politique pour accéder au processus décisionnel, le Conseil transmettra aux adolescentes sa compréhension croissante de la question.

Le système pénal : aspects juridiques de l'agression sexuelle

Les femmes sont aux prises avec la violence et la discrimination dans le système pénal, qu'elles aient des démêlés avec la justice, qu'elles soient victimes d'un crime ou parentes de victimes et de contrevenants. La violence faite aux femmes survient dans toutes les classes de la société, mais certains groupes la subissent avec plus d'acuité que d'autres.

Les modalités de la détermination des peines offrent la possibilité d'examiner les intérêts complexes des femmes. Fait intéressant à noter, les juges eux-mêmes ont reconnu l'urgence

d'une éducation judiciaire en ce domaine. Les pratiques des corps policiers soulèvent quant à elles de nouvelles questions d'égalité. Comment la police reconnaît-elle les crimes de violence contre les femmes et comment y réagit-elle? Les femmes peuvent-elles invoquer la Charte et recourir aux tribunaux pour exiger et recevoir la protection qu'elles jugent appropriée?

Les changements apportés en 1983 aux dispositions du *Code criminel* concernant le viol permettent d'évaluer et d'analyser la violence sexuelle faite aux femmes. Le Conseil suivra de près l'évaluation que fera le gouvernement fédéral de la loi de 1983 sur l'agression sexuelle afin de déterminer la recherche et les dossiers d'ordre législatif qui en découlent.

Les questions féministes au Canada dans les années 70 et 80

La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, en 1970, a insufflé une énergie nouvelle et donné une nouvelle orientation au mouvement des femmes dans sa lutte pour l'égalité. Au cours des décennies 70 et 80, les groupes de femmes ont fait avancer une foule de dossiers; il y a eu de grandes victoires et des victoires mitigées, tandis que certains problèmes sont demeurés sans solution et continuent de freiner l'avancement des femmes. Le Conseil fera un survol de l'évolution des questions féministes au cours des vingt dernières années, évaluant le passé pour mieux entrevoir l'avenir.

Questions courantes

S'il est vrai que le travail des femmes n'a jamais de fin, il est vrai aussi que pour améliorer la situation des femmes, la vigilance est de rigueur en divers domaines. La violence conjugale, la liberté de procréation, la procréatique et la santé génésique, de même que la pornographie, continuent de préoccuper le Conseil, qui y consacrera des recherches, des analyses et des efforts constants au cours des années 90.

Le Conseil est déterminé à encourager les interprétations positives de l'égalité, de même qu'une meilleure compréhension de toutes les formes de discrimination inhérentes au système judiciaire. Il continuera de surveiller les nouvelles questions législatives, d'en promouvoir l'analyse et de faire les recommandations qui s'imposent.

Annexe A

MANDAT ET STRUCTURE DU CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Mandat juridique
Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) a été fondé en 1973 à titre d'organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral. Le décret C.P. 1976-781, qui établissait la situation juridique du Conseil, considérait celui-ci comme :

- un mandataire de sa Majesté du chef du Canada; et
- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique.

Officiellement, le mandat du Conseil est le suivant:

- **saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes; et**
- **conseiller le Ministre [responsable de la Condition féminine] sur les sujets relatifs à la condition féminine que le Ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.**

Structure des activités
Afin de réaliser son mandat, le Conseil a ainsi regroupé ses activités :

- conseils au gouvernement fédéral sur les conséquences, pour les femmes, des mesures et programmes existants;
- conseils au gouvernement fédéral sur l'élaboration de nouvelles mesures susceptibles d'améliorer la situation des femmes du Canada;
- réalisation et publication d'études sur les dossiers qui intéressent et préoccupent les femmes, en vue d'obtenir les réformes nécessaires;
- information du grand public sur les dossiers majeurs et sensibilisation grâce aux relations publiques et médiatiques;
- élaboration d'un important volume de matériel documentaire canadien sur les dossiers de la condition féminine.

En termes plus précis, le Conseil a quatre rôles distincts :

Recherche

- recherche primaire (développement de nouvelles connaissances);
- recherche appliquée (application de méthodes scientifiques et logiques pour élaborer de nouveaux systèmes, principes directeurs, procédés);
- analyse (comparer les options, proposer des solutions de rechange, évaluer les effets socio-économiques);

Défense d'intérêts

- prendre position sur les grandes questions touchant les femmes et en informer le public, puis communiquer **directement** avec les décideuses et décideurs en utilisant les réseaux établis dans les structures du pouvoir;

Information/Communication

- faire connaître les orientations du Conseil, les résultats de ses recherches, ses initiatives, ses stratégies et autres renseignements importants aux groupes de femmes, aux maisons d'enseignement, aux médias et au grand public;

Éducation

- réunir des ressources et élaborer des moyens de mieux faire comprendre les préoccupations des femmes, tant aux gouvernements, aux groupes d'intérêt qu'aux particuliers.

Structure organisationnelle
Le Conseil est composé d'au plus 30 membres nommé-e-s par décret. La présidente et les deux vice-présidentes (l'une qui représente l'Ouest du pays et l'autre qui représente l'Est) sont employées à plein temps. Les autres membres assistent aux assemblées régulières, siègent à divers comités d'orientation, définissent les positions du Conseil, commentent et approuvent ses travaux et ses recommandations.

La présidente, les deux vice-présidentes et deux membres élu-e-s par le Conseil en assemblée plénière (un-e francophone et un-e anglophone) forment le Comité exécutif du Conseil.

Le Conseil est aidé dans sa tâche par un personnel à plein temps composé de 41 personnes (à l'exclusion de la présidente et des vice-présidentes); au bureau central, le personnel est réparti en quatre services dont les responsabilités sont énumérées ci-après.

Bureau de la présidente
- direction et coordination de toutes les activités du Conseil;
- relations avec les groupes de femmes, les organismes communautaires et d'autres groupes cibles particuliers;
- consultations et rencontres avec divers organismes partout au Canada;
- entrevues avec les médias, rencontres avec les parlementaires et les stratèges, participation à des colloques, congrès et ateliers;

Recherche
- recherche originale formant la base des publications du Conseil, des documents de référence, des feuillets documentaires et autres;
- analyse des dossiers auxquels s'intéresse le Conseil et recherche pertinente;
- rédaction d'énoncés de principes sur les conséquences pour les femmes des mesures législatives et nouveaux programmes;
- soumission de mémoires aux comités parlementaires, groupes de travail et commissions d'enquête;
- organisation et développement d'un centre de documentation;

Communications
- sensibilisation du public au travail du Conseil et accès de l'information aux groupes qui en manifestent le besoin;
- gestion de la révision, de la traduction, de l'impression et de la distribution des documents du Conseil;
- relations avec les médias;
- suivi des dossiers;
- élaboration de stratégies de communication;
- coordination des allocutions et des campagnes d'information;
- planification et gestion des événements spéciaux et des expositions.

Services administratifs
- toutes les fonctions administratives, incluant la gestion du personnel, des finances, des installations, les services aux membres, etc.

Le bureau central d'Ottawa fournit la plupart des services du Conseil, dont la présence régionale est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal. Ces bureaux assurent les liens avec les groupes régionaux, suivent l'évolution des dossiers et des attitudes dans les régions et offrent des services de référence aux personnes et organisations intéressées.

ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Plusieurs organisations ont une activité complémentaire à celle du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. Le Conseil occupe néanmoins une place distince parmi les organismes qui œvrent à l'amélioration de la condition féminine au Canada.

Trois autres organisations ont des responsabilités importantes sur la scène fédérale.

- **Condition féminine Canada** conseille et assiste au jour le jour la ministre responsable de la Condition féminine en ce qui a trait aux besoins et aux préoccupations des femmes du Canada; analyse l'évolution des programmes fédéraux; informe les groupes de femmes et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes.
- **Le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État** administre les subventions versées aux groupes de femmes non gouvernementaux à l'échelle nationale, régionale et locale.
- **Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada** effectue des recherches et met au point des mesures au regard du *Code canadien du travail* et de ses répercussions sur les travailleuses.

En dehors du gouvernement fédéral, les organisations de femmes les plus importantes sont les conseils consultatifs des provinces et des territoires, qui exercent un rôle parallèle à celui que le Conseil exerce à l'échelle fédérale, et le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, un organisme pancanadien qui représente plus de 500 groupes. Partout au Canada, de nombreux autres groupes, comme la Fédération des femmes du Québec et l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF), offrent aux femmes un éventail de services et de programmes spécialisés, sur le plan national et régional.